



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-Irénée

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ

par la soussignée, MARIE-CLAUDE LAVOIE, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité :

Adoption du «Règlement # 350-2019 ayant pour objet d'établir le budget (prévisions budgétaires) pour l'année 2020, fixer le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux (aqueduc, assainissement des eaux, l'enlèvement et la destruction des matières résiduelles, la valorisation ainsi que la vidange et le traitement des boues de fosses septiques)»

Adoption du «Règlement # 351-2019 régissant les comptes de taxes et le taux d'intérêt pour l'année 2020»

Marie-Claude Lavoie, DMA, GMA
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Marie-Claude Lavoie, secrétaire-trésorière, résidant à St-Irénée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir le bureau municipal, l'église catholique et le site Web de la municipalité, ce 12^{ième} jour du mois de décembre deux mille dix-neuf.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^{ième} jour du mois de décembre 2019.

Marie-Claude Lavoie, DMA, GMA
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière